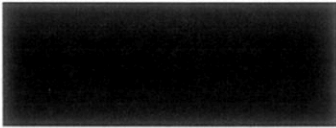




Montréal, le 3 janvier 2018



Objet : Demande d'accès à l'information
N/D : 10612.1.1.399

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès mentionnée en rubrique.

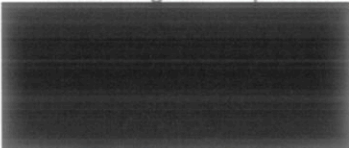
La capacité de chacun des casinos est de 2760 personnes pour Charlevoix, 2283 pour Mont-Tremblant, 6335 pour Lac-Leamy et 11 132 pour Montréal.

Nous ne pouvons vous donner accès à l'achalandage par casino pour des dates spécifiques puisqu'il s'agit d'information confidentielle en vertu de l'article 22 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

À titre d'information complémentaire, vous trouverez sous pli un tableau des données qui ont été rendues publiques soit l'achalandage annuel par casino pour les trois derniers exercices financiers. Il est à noter que pour les casinos de Montréal et du Lac-Leamy, les établissements sont ouverts 24 heures par jour.

Vous pouvez toutefois en appeler de cette décision devant la *Commission d'accès à l'information*. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Daniel Collette, avocat
Directeur du Secrétariat corporatif et Responsable adjoint
de la Loi d'accès à l'information
Loto-Québec et ses filiales

IB/mjm

TABLEAU DES ACHALANDAGES ANNUELS PAR CASINOS
POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES

	1 ^{er} avril 2014 au 31 mars 2015	1 ^{er} avril 2015 au 31 mars 2016	1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2017
Casino de Montréal	4 810 000	5 077 000	5 275 000
Casino de Charlevoix	804 000	775 000	839 000
Casino du Lac-Leamy	2 467 000	2 698 000	2 768 000
Casino de Mont-Tremblant	377 000	408 000	395 000
Total	8 458 000	8 958 000	9 277 000